

À propos de la *Note d'informations* n° 78 de décembre 1996

Rappelons le protocole de la *Note d'informations*, ce supplément léger à notre *Bulletin*, qui donne des nouvelles rapides de la vie de l'association, de ses groupes régionaux et sections, des annonces brèves, et l'une ou l'autre fois un billet d'humeur ! Cette *Note* se veut une expression plus directe et plus « à chaud » que le *Bulletin*.

La dernière parue nous a occasionné des courriers et quelques vives réactions, en particulier sur le texte paru dans la partie « Bibliothèques publiques » concernant le procès fait à NTM.

Nous publions ci-après l'extrait d'un courrier qui nous est parvenu, et résume quelques-unes des réactions exprimées :

« J'ai été très choquée de lire dans votre *Note d'informations* n° 78 un appel à écrire pour soutenir NTM. Je suis de ceux qui pensent que ce groupe a été *excessivement* condamné, il ne l'a pas été *injustement*. La liberté d'expression, comme toutes les libertés, a ses limites, qui sont l'obligation de ne pas agresser les autres. La République doit faire respecter sa police, qui est au service de tous les citoyens, particulièrement les plus faibles. Si l'on doit exiger de la police qu'elle soit respectable, il faut commencer par la respecter.

À l'heure où l'ABF a la tâche essentielle de défendre la liberté d'expression et le professionnalisme de ses membres, elle ne doit pas affaiblir sa position par des prises de position partisans et outrancières. Ne défendons pas chez NTM ce

qui nous paraît haïssable chez le FN, le mépris et la provocation. »

Nombre de collègues ont exprimé, d'autre part, leur accord sur le contenu du texte, même si la forme n'a pas fait l'unanimité. Ce texte aurait dû être présenté comme un billet d'humeur, et signé comme tel, sachant qu'il avait, avant parution, provoqué de vives discussions en bureau national, et qu'il n'a pas eu, rédigé ainsi, l'aval du conseil d'administration de la section des bibliothèques publiques.

Le bureau national demande à nos adhérents d'excuser ce dysfonctionnement. Il est clair que, s'agissant de sujets aussi graves, nous devons être plus vigilants à l'avenir.

Le bureau national